

Economie ostentatoire chez les Polynésiens: l'exemple des Iles de la Société

Claude Robineau

La transformation économique amorcée depuis sept ans avec le développement du grand tourisme ¹ puis l'implantation du Centre français d'expérimentation nucléaire en Polynésie ² n'a pas encore oblitéré les formes de consommation traditionnelle manifestant les soucis de prestige des individus et des groupes ainsi que les rivalités qu'ils suscitent.

Le vocabulaire tahitien révèle un petit lot de mots-clé pour l'intelligence des formes culturelles de l'économie. Ainsi *tanturu* qui exprime l'idée de solidarité, coopération sociale; *arofa* celle de pitié et de compassion élevée à la hauteur d'une institution; enfin *faahiahia*, *faateitei*, *faahaha* qui traduisent l'idée de fierté et se rapportent à des comportements de prestige.

Nous trouvant au début de notre recherche en Polynésie ³, nous nous contenterons de donner un aperçu du phénomène dont la permanence attestée depuis l'époque pré-européenne manifeste la force dans l'économie traditionnelle des facteurs socio-culturels. Ce fait

¹ Le développement du tourisme sur une grande échelle est lié à la construction des grands hôtels susceptibles de recevoir une riche clientèle américaine. Parallèlement au tournage du film *Les mutinés du Bounty* en 1961, la construction des grands hôtels a drainé une main-d'œuvre importante qui a injecté dans l'économie des moyens de paiement importants et créé une demande additionnelle.

² Centre d'expérimentation du Pacifique qui a « pompé » une partie de la population active disponible — sous-employée souvent en agriculture —, suscité d'importants travaux publics et privés (construction de logements notamment) et déterminé une extraordinaire hausse des salaires (de quatre à cinq fois plus) provoquant la quasi-disparition des ouvriers agricoles.

³ Enquête interdisciplinaire de l'Office de recherche scientifique et technique outre-mer en milieu rural des Iles de la Société (1967-1969).

O. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

n° 12237, ex 1

B

17 JUIL. 1968

de permanence ne laisse pas cependant de poser des problèmes liés à l'histoire culturelle du phénomène et d'une manière générale à l'histoire économique et sociale de la Polynésie depuis l'époque des premiers contacts. Aussi opérerons-nous de la façon suivante: après un repérage des traits actuels de l'économie ostentatoire, nous prendrons la mesure du phénomène ancien d'après les récits des auteurs: en l'occurrence J. Morrison, auteur du *Journal* rapportant la mutinerie de la « Bounty » à Tahiti en 1789¹.

Parmi les faits actuels, la collecte du mois de mai organisée par l'Eglise protestante² est riche de signification. Ce « denier du culte » destiné à fournir à l'Eglise des ressources en argent est appelé en langue tahitienne: *moni tauturu*, l'argent pour aider (l'Eglise). Ayant lieu une fois par an, dans toutes les paroisses protestantes³, la collecte rassemble les oboles des fidèles guidés par l'esprit de solidarité (*tauturu*) mais aussi le souci de ne pas faire moins, sinon mieux, que le voisin, l'esprit de compétition. C'est ainsi que les notables ne peuvent sans déchoir, sans entamer leur prestige, verser un don trop faible eu égard à leur fortune et à leur rang. Le faire serait s'exposer au reproche de ladrerie (*haapaari*), s'abaisser dans l'estime de ses compatriotes. Au contraire, le don important a la valeur d'un geste qui leur en impose, donne autorité. Egalement chaque communauté a à cœur de donner suffisamment pour éviter le reproche de ladrerie et tirer bénéfice de la considération que procure l'octroi d'un don important. Intervient alors une compétition entre les différentes communautés à qui fera le don le plus généreux. L'idéologie de la collecte est l'esprit de solidarité, mais le ressort, le souci de prestige. Le mécanisme de la collecte qui utilise ce ressort le démontre.

¹ James MORRISON, *Journal*, publié en 1935 par Golden Cockerell Press, trad. B. Jaunez, 1966, Société des Océanistes, Paris, Société des Etudes océaniques, Papeete.

² Eglise évangélique de Tahiti, filiale des Eglises réformées de France et dotée depuis quelques années d'une entière autonomie.

³ Les paroisses protestantes correspondent aux Iles de la Société à des communautés allant de 500 à 1500 habitants constituées généralement par les districts traditionnels (*mataeinaa*) entre lesquels se divisent Tahiti, Moorea et les Iles Sous-le-Vent. Les districts résultent des anciennes chefferies et regroupent sur 10 à 15 kilomètres de littoral les habitants de trois ou quatre vallées qui constituent autant de quartiers et de groupes de fidèles *amuivaa*. A Moorea, on compte cinq paroisses et districts et celui d' Afareaitu est formé de quatre *amuivaa* correspondant aux trois vallées principales d' Afareaitu (village), de Maatea (village) et de Haumi (hameau).

L'exemple d'un district de l'île Moorea proche de Tahiti est pour 1967 révélateur. Les fidèles de chacun des quartiers du district forment une assemblée *amiviraa* ou *pūpū* dotée d'une maison de réunion et pourvue d'un diacre choisi parmi les fidèles et qui représente le pasteur de la paroisse dans le quartier. Pour commencer la collecte, le diacre a lancé un *titaurra*, avis par lequel il annonçait qu'il allait de maisonnée en maisonnée recueillir le *moni tauturu* à raison de 250 francs CP par adulte et 125 par enfant ¹. Lors de la collecte, le diacre a ramassé également les dons des personnes importantes ou fortunées dans le village :

— 15 000 francs de la vieille dame dont le mari fut un notable du district et la famille demeure importante ²;

— 10 000 francs d'un jeune homme émigré temporaire pour raison de travail à Nouméa et qui est censé gagner de l'argent;

— 5 000 francs d'une jeune fille institutrice dans l'archipel éloigné des Tuamotu, censée elle aussi en qualité de fonctionnaire fortunée et éloignée du *amiviraa* manifester sa fidélité par un don important.

¹ Fr. CP = franc Crédit Pacifique ou franc pacifique. 1 fr. CP = 0,055 fr. français. La cotisation par adulte représente 13,75 fr. français soit par chef de foyer théorique de deux adultes et trois enfants près de 50 fr. français ou 2500 fr. malgaches ou africains, c'est-à-dire l'un des taux les plus forts de la taxe personnelle pesant sur les contribuables chefs de famille d'un Etat africain.

² Le mari fut *tavana*, chef du district. Sa femme et lui possédaient de nombreuses terres dans le village. Deux de leurs enfants devinrent instituteurs à l'école du village et formèrent ainsi toute la génération actuelle des jeunes adultes. Instituteur, le fils fut aussi exploitant agricole s'occupant d'élevage, ce qui dénote tout de suite un comportement d'entrepreneur assez inhabituel. Il initia à la culture des légumes et du taro quelques jeunes villageois, eut un bonitier pour la pêche aux thonidés en pleine mer, possédait un *truck* pour le transport occasionnel de personnes, présidait l'équipe sportive du village. On voit par cette énumération le rôle du *leadership* assumé anciennement par la famille.

En valeur absolue ou relative ces dons sont considérables¹. Ce qui les motive est la crainte de ne pas paraître assez généreux — de « faire honte »: *faahaama* — également et parce qu'on ne peut savoir au juste ce qu'il faut donner, le souci de verser un peu plus qui donnera du prestige ou permettra de soutenir son propre prestige actuel.

Le souci du prestige se manifeste clairement lorsqu'on en vient à la seconde phase, à l'assemblée au Temple de la paroisse de tous les fidèles du district rangés par *amuiiraa* sous la conduite de chacun de leurs diacres, en présence du pasteur de la paroisse et des pasteurs chefs de l'Eglise venus de la capitale pour la circonstance. Là, on annonce les dons obtenus par la collecte: *amuiiraa* A: 65 000; B: 35 000, avec M. X (30 000): 65 000; C: 70 000; D: 100 000, avec M^{me} Y (15 000), M. Z (10 000) et M^{lle} T (5 000): 130 000 francs CP. On demande aussi, au vu du montant obtenu, un effort supplémentaire des fidèles, qui est consenti dans le cadre de chaque *amuiiraa*: les personnalités présentes augmentent leur don, on recommence la collecte par chef de maisonnée à raison de 20, 50, 100, 200 francs. Chaque *amuiiraa* fait de temps à autre le point, annonce le montant de la collecte, un phénomène de surenchère se déclenche de telle sorte qu'on arrive après quelques heures à ce résultat:

	Collecte initiale	Collecte finale
<i>Amuiiraa</i> A	65 000 environ	} 336 000 environ
B	65 000 »	
C	70 000 »	
D	100 000 »	
Ecole du dimanche .	63 680	63 680
	<hr/> 363 000 »	<hr/> 600 515 »

Il est sûr que le mobile fondamental d'aussi importants versements est *tauturu*, le sentiment de solidarité envers l'Eglise à laquelle les fidèles appartiennent. Mais ensuite, la technique de la collecte, sa publicité, la stimulation à une augmentation des oboles mettent en jeu la compétition des groupes et des individualités, qui par fierté *faahiahia*, se refusent à donner moins que l'autre et donnent plus. Dans cette collecte de mai, le prestige des individualités et

¹ 5000 fr. CP représentent le tiers du traitement mensuel d'une jeune institutrice.

des groupes est en jeu, il est le ressort sur lequel agissent les organisateurs pour en obtenir un plein succès.

Tout comme l'esprit de solidarité peut être stimulé par un ressort comme le prestige, la rivalité, le désir de puissance peuvent prendre la forme d'une lutte de prestige qui se déroule au plan économique. Hors du contexte villageois et domestique de l'agriculture, les fonctions économiques détenues par les Polynésiens ¹ demeurent étroitement limitées à certains secteurs du fait du statut économique dépendant de Tahiti ², de l'importance des milieux « Demis » ³ dans les affaires et de la domination qu'exerce la minorité chinoise ⁴ sur le commerce local. De ce fait, le transport maritime inter-îles constitue un des rares domaines (avec la pêche hauturière, les transports terrestres et le bâtiment) dans lequel l'esprit d'entreprise des Polynésiens a pu s'exercer avec bonheur. Entre Tahiti et telle île, on assiste depuis une dizaine d'années à un accroissement considérable du trafic marqué d'une part, par l'augmentation du nombre d'unités en service, de l'autre par l'accroissement de volume de ces unités, accroissement opéré dans un climat de concurrence entre armateurs rivaux pour capturer à leur profit le mouvement des hommes et des produits. C'est dans le détail de la lutte entreprise depuis dix ans que l'on voit poindre dans le jeu de la concurrence économique la rivalité de prestige. Dans les faits, la concurrence prend les formes suivantes :

— à telle petite goélette g^1 mise en service par A sur la ligne α correspond avec un décalage de quelques mois la mise en service par B d'une goélette identique g^1 sur la ligne β ;

¹ J'appelle « polynésienne » la partie de la population qui est dotée d'un nom tahitien et non européen ou chinois, qui emploie à égalité ou de préférence la langue tahitienne au français, qui mène un genre de vie traditionnel ou qui, exerçant une profession moderne, demeure attachée à des traits culturels proprement polynésiens tels que l'hospitalité, la réserve de soi, l'esprit de coopération, une très grande fierté personnelle, l'accession facile de l'individu à la compassion pour autrui (*avofa*), etc.

² Statut économique hérité de son ancien statut de colonie dépendante transformé en territoire dans lequel les rares grandes entreprises industrielles et commerciales sont aux mains de firmes françaises ou de groupes européens, métis ou chinois. Cette dépendance est soulignée par le fait que les conditions objectives d'une autonomie économique ne sont pas remplies (absence de diversification de la production, étroitesse du marché, déséquilibre structurel de la balance commerciale).

³ Demis = métis d'Européens et de Tahitiens, de Chinois et de Tahitiens.

⁴ Chinois d'éthnie Hakka du Kwang-Tung (Canton, Chine du Sud) venus à l'origine comme coolies sur les plantations créées à la fin du siècle dernier.

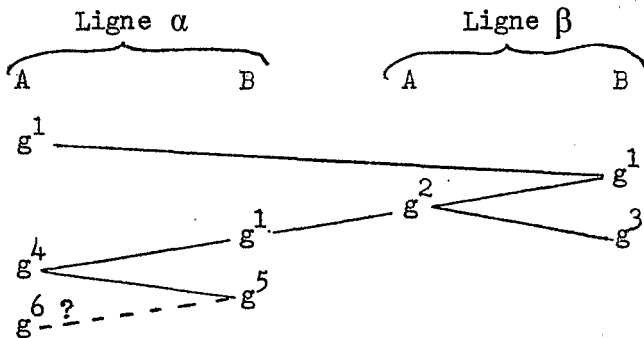
— A contre-attaque alors sur la ligne β en lançant une goélette plus grosse g^2 , ce qui crée une concurrence économique tangible. S'exerçant précédemment dans deux domaines différents, la lutte n'était que rivalité de prestige;

— réponse de B quelques années plus tard : lancement d'une goélette encore plus grosse g^3 sur la ligne β tandis que son bateau g^1 va assurer le service de la ligne α en concurrence avec la goélette g^1 de A;

— cette dernière est ensuite éliminée de la compétition, remplacée par un navire toujours de A encore plus gros que g^3 : g^4 ;

— sur cette ligne α , un avatar arrive à g^1 de B : elle coule et B la remplace un an après par un bateau toujours plus gros g^5 qui surclasse en volume le g^4 de A;

— un an après le g^4 de A échoué sur le récif est irrécupérable et doit être coulé : on parle à ce moment d'un g^6 pour le remplacer surclassant le récent g^5 de B. Or, est-ce si nécessaire sur cette ligne où sont venus s'adjoindre deux *outsiders* dans les deux dernières années, où le transport par mer des groupes touristiques qui procure (par affrètement entier du navire) des bénéfices additionnels aux goélettes menace d'être supplanté par le transport aérien? Si g^6 naît, il risque, à moins d'une élimination opportune par avarie maritime qui justifie économiquement sa venue, d'apparaître comme le pur produit de la lutte de prestige que se livrent A et B.



A l'analyse, nous avons affaire à un duopole, économiquement situation concurrentielle instable qui se résout ou en une alliance (oligopole) ou en l'élimination de l'un des adversaires (monopole).

Aucune évolution de ce genre ne se produit ici parce que le calcul économique gouverné par l'idée de rentabilité est oblitéré par le souci de ne pas rompre la lutte pour raison d'amour-propre et de fierté personnelle. A et B sont des notabilités, ont des terres, de la fortune, une clientèle d'amis et de supporters qu'ils ne peuvent décevoir. Leurs options politiques — opposées — se ressentent de leur affrontement économique.

On en vient ainsi à l'idée que les phénomènes économiques dans la Polynésie orientale ¹ actuelle demeurent étroitement imbriqués — *embedded, enmeshed* selon K. Polanyi ² dans la structure sociale, les comportements culturels. On peut citer à ce propos bien d'autres faits :

— les festivités auxquelles se livraient les bénéficiaires d'une réussite économique exceptionnelle,

— les équipements personnels en biens et objets « modernes » selon les termes des informateurs, scooters notamment qui donnent du prestige aux jeunes gens, notamment aux yeux des jeunes filles et des femmes,

— de véritables investissements en maisons pimpantes, moteurs « hors-bord », « *boats* » ³.

Les bénéfices extraordinaires produits par la vanille dans les années 1959-1960 ⁴ à Moorea et aux îles Sous-le-Vent ⁵ ont donné lieu à maintes « consommations » de biens et de services purement ostentatoires. Un des plaisirs collectifs de la Polynésie orientale actuelle demeure — quand cela est possible ⁶ — le « tour de l'île »

¹ La Polynésie orientale dont fait partie Tahiti forme une aire culturelle composée de divers ensembles (Îles de la Société, Tuamotu, Marquises, Gambier, Îles australes, Îles Cook) distincts des archipels de Polynésie centrale (Samoa, Tonga, Tokelau notamment).

² K. POLANYI, 1957, *Trade and Market in the Early Empires*, The Free Press, Glencoe, Illinois.

³ Américanisme désignant de petites embarcations pourvues d'un moteur hors-bord.

⁴ Prix payé au producteur, vanille verte, 1959: 285 fr. CP.

⁵ Îles Sous-le-Vent, ensemble formé de quatre îles principales (Raiatea, Tahaa, Huahine, Bora-Bora), deux îles secondaires (Maiao, Maupiti) et quatre petits atolls. A Tahaa, il fut réparti au titre de la vanille et du coprah un produit de 80 millions de francs CP qui procura un revenu de 6500 fr. français par foyer de cinq personnes.

⁶ Seules, Tahiti et Moorea possèdent une route circulaire.

que l'on fait en groupes, en *trucks*¹ en bavardant et chantant et que l'on coupe de nombreuses libations à la bière dans les divers débits de boisson installés le long de la route. Ces « tours » très spectaculaires peuvent se conjuguer avec un *tamaaraa*, grand repas en groupe, qui dure longtemps, sous un abri édifié et décoré en la circonstance² où l'on boit aussi beaucoup et où l'on mange de la nourriture tahitienne³. A l'apogée de la vanille, les riches agriculteurs multipliaient les « tours » et les *tamaaraa*, sollicitant les soirées et les *week-ends* des propriétaires de *trucks* pour des parties au cours desquelles ils festoyaient et dépensaient beaucoup d'argent sous les regards d'autrui. Les bénéfiques de la vanille passèrent aussi à des achats spectaculaires dans les îles : moteurs « hors-bord » que l'on montait sur des pirogues traditionnelles⁴, *boats* pour remplacer la pirogue sur lesquels on pouvait monter des moteurs très puissants.

La construction récente de maisons en milieu rural témoigne aussi du souci de prestige attaché à la possession de la demeure. Au siècle dernier, les grandes familles assirent leur réputation en milieu rural par la construction de *fare tupuna*⁵ grandes maisons de bois majestueuses, surélevées, pourvues d'une large véranda et d'un escalier central dans le style dit « colonial », imitation des maisons de colons européennes de la même époque. A présent, le renouveau de la demeure dans de pauvres villages témoigne du souci de « modernité » qui anime les habitants pourvus de revenus monétaires réguliers et a un contenu ostentatoire. Par exemple, le village de Maatea, à Moorea, présente une rupture très nette de l'habitat visible à l'observateur le plus extérieur par l'opposition de vieilles et pauvres demeures en bambou rongées par les intempéries ou en

¹ Américanisme désignant un véhicule auto recarrossé localement en bois pour le transport des personnes et des marchandises.

² Ces décorations ingénieuses et très simples, utilisant les palmes de cocotiers et quelques fleurs et feuillages de plantes qui poussent communément en Polynésie ajoutent une note très agréable au cadre de la fête.

³ *Maa tahiti* : nourriture préparée avec des produits polynésiens (fruits de l'arbre à pain, taro, bananes — plantains (*fei*) ou que l'on trouve en abondance (poissons, cochons) et utilisant le four tahitien en pierres chauffées *hima*. Nourriture des repas des dimanches et des fêtes, elle est très différente en abondance, variété et qualité de celle des jours ordinaires.

⁴ Pirogue à un balancier, grossièrement taillée et agencée le plus souvent, contenant deux à quatre places.

⁵ *Fare tupuna* = littéralement maison des ancêtres.

pinex¹ et à toiture en feuilles de cocotiers tressées (*nian*) et de nouvelles maisons en bois ou « en dur » sur socle de ciment, à toiture de tôle galvanisée, peintes de couleurs riantes ou vives, environnées de fleurs et dotées d'un mobilier un peu cossu (salon, fauteuils et coussins, chaises et tables, etc...). Or, le caractère de prestige de telles habitations en milieu rural est indéniable: la maisonnée continue à habiter en plein air, à faire la cuisine, à prendre ses repas et effectuer les travaux domestiques dans quelques constructions adventices en bois ou bambou tressé: *fare tutu*, *fare tamaaraa*². La belle demeure ne sert qu'à dormir: encore n'y passe-t-on même pas les soirées du fait que l'habitude en milieu rural subsiste souvent de se coucher très tôt dès la tombée de la nuit (7 ou 8 heures du soir) et de se lever très tôt au lever du jour (vers 5 ou 6 heures suivant la saison). Ainsi, la demeure « moderne » actuelle est destinée à susciter l'admiration des voisins, jouant un rôle plus affectif dans les rapports entre maisonnées que fonctionnel dans la vie quotidienne de celle qui la possède. Elle montre entre autres exemples que le modernisme qui s'introduit en milieu rural passe par des affirmations de prestige qui condamnent des formes jugées archaïques.

Prestige et modernisme sont liés: c'est la raison pour laquelle d'ailleurs la consommation de type moderne ne correspond pas toujours à des besoins vécus, ceux-ci étant satisfaits parallèlement par l'utilisation de biens traditionnels: la maison moderne n'a pas supplanté le *fare tamaara*, la cuisinière à pétrole ou à gaz que l'on possède dans la maison, le réchaud « primus » ou le four tahitien « *hima* », le hors-bord, la pirogue à balancier. Le phénomène ostentatoire dans l'économie de la plus grande partie de la population actuelle demeure important. Il est, par le moyen de la compétition active ou passive, le ressort qui, plus que l'argent, fait agir les individus et les groupes dans la société polynésienne actuelle³. Qu'il s'agisse de coopération traditionnelle, d'entreprise économique compétitive ou d'influence du modernisme, le souci de prestige agit

¹ Aggloméré de fibro-bois très léger qu'on installe par panneaux entiers sur l'armature en bois d'une maison sommaire. Avec l'humidité, les panneaux se gondolent, finissent par pourrir et donnent à l'habitation un air lépreux. Les « bidonvilles » de Papeete sont construits avec ce matériau.

² *Fare tutu*, cuisine — *fare tamaaraa*, maison où l'on prend les repas.

³ Ceci ne s'applique certainement pas aux milieux Demis qui, tout en conservant certaines valeurs typiquement polynésiennes (le souci du prestige notamment), n'en ont pas moins une connaissance très précise de la valeur

comme un phénomène culturel. Essayons d'en rechercher les racines par l'analyse de la société ancienne: dans ce court article, on se limitera au *Journal* de J. Morrison ¹.

Parmi les sources anciennes fournies par les premiers voyageurs, celui-ci a une valeur particulière: l'auteur, demeuré deux ans et demi à vivre en milieu polynésien, a pu retirer de son séjour une connaissance beaucoup plus profonde du pays et des mœurs que n'en ont eu ses prédécesseurs de passage Cook, Bougainville, Wallis, Bonechea ²; en outre, il a eu connaissance du récit de Cook ³, la plus ancienne des sources, et en a rapproché les faits relatés de ceux tirés de sa propre expérience; ajoutons pour finir que l'auteur avait dans la Marine une fonction qui laissait supposer une certaine éducation ⁴ le mettant à même d'être le témoin précieux d'une Polynésie que le temps et les changements qui se sont produits ⁵ devraient avoir engloutis.

Morrison décrit peu de fêtes de l'ancienne Polynésie, fêtes qui paraissent cependant, avec la guerre et les activités de subsistance, avoir joué un très grand rôle dans les occupations des habitants.

de l'argent et des avantages qu'on peut en tirer. Mais les Demis ne représentant pas 20 % de la société tahitienne en dépit de leur importance économique et sociale, il paraît valable de parler de société polynésienne à propos de la grande majorité de la population.

¹ James MORRISON, *Journal*, publié en 1935 par Golden Cockerell Press, trad. B. Jaunez, 1966, Société des Océanistes, Paris, Société des études océaniques, Papeète.

² Voyages de Cook: avril-août 1769, août 1773, août-décembre 1777; de Wallis: juin-juillet 1767; de Bougainville: mars-avril 1768; de Bonechea: novembre-décembre 1772, novembre 1774-janvier 1775.

³ James COOK, 1773, *An account of the voyages...*, London, trad. 1774, Paris.

⁴ Owen RUTTER, 1935, Introduction au *Journal de J. Morrison*, Golden Cockerell Press; reproduite dans la traduction de B. Jaunez, p. XXII.

⁵ L'influence missionnaire qui a fait disparaître l'ancienne religion et enserré les autochtones dans un corset d'obligations individuelles et sociales dérivées des principes de la morale puritaine britannique (influence de la *London Missionaries Society*). L'influence européenne des commerçants, marins, fonctionnaires, soldats qui a propagé des maladies devenues fléaux sociaux (syphilis, tuberculose) occasionnant une diminution dramatique de la population au XIX^e siècle; qui a introduit le lucre, la spéculation, le travail salarié et ruiné l'artisanat autochtone, économiquement aliéné la société polynésienne après l'avoir privée de ses prérogatives politiques; qui a, enfin, par le jeu de la décroissance démographique et d'un métissage intense, changé la composition de la population par la promotion, à Tahiti, d'un groupe euro-polynésien de « Demi ».

Repérer les phénomènes de prestige dans les formes anciennes de l'économie ne nous est, ici, pas possible; pas plus que nous ne possédons de données sur le comportement des chefs et de leurs lieutenants ¹ qui étaient les sujets économiques marquants de la Polynésie pré-européenne. En revanche, nous pouvons, à partir des notations de l'auteur, décrire l'économie de l'ancien Tahiti dont un des moteurs *devait* être à coup sûr le prestige.

La société polynésienne de Tahiti est présentée comme ayant une économie absolument *non-marchande*. Cela ressort à la fois des pratiques d'échange et de l'attitude des Polynésiens en général. Absence d'esprit mercantile cette notation, selon laquelle les Polynésiens « préfèrent tous avoir à donner que d'être forcés à recevoir » ² qui pourrait être valable encore aujourd'hui; également cette attitude à l'égard des richesses (qui correspond au trait précédent) selon laquelle « il n'est pas honteux d'être pauvre et on n'en est pas moins considéré pour cela, mais être riche et cupide est un affront à la nature humaine » ³.

Dans l'économie ancienne de la Polynésie, les échanges jouent un très grand rôle, pour une part à cause de la localisation complémentaire des productions, plus grande que le terme d'auto-subsistance appliqué à l'économie des îles tropicales riches en produits variés ne le laisse entendre, à cause surtout du rôle des produits à titre de présents dans la vie sociale.

D'une manière générale, les produits de consommation courante, fruits de l'arbre à pain, bananes, noix de coco, cochons et chiens domestiques sont à peu près distribués partout — sur le littoral s'entend ⁴. Les poissons du lagon qui entoure les îles ⁵ sont appro-

¹ L'Ancien Tahiti, comme les autres îles de la Société connaissait une hiérarchie de chefs, chacun doté d'un territoire. Celui que les premiers visiteurs européens ont qualifié de roi n'était que le premier des chefs de districts, *arii nui* ou *arii vahi* (grand *arii*) parmi les *arii* (chefs de districts). Il y avait selon l'auteur 17 districts à Tahiti. Au-dessous des *arii*, d'autres chefs dotés de territoires plus petits à l'intérieur des districts: *toofa* qui est traduit par « seigneur », *vaatira* « gentilhomme ».

² *Journal*, p. 144.

³ *Journal*, p. 159.

⁴ Au littoral s'oppose la montagne où les cocotiers sont absents, les arbres à pain beaucoup plus rares.

⁵ Portion de mer calme comprise entre le littoral et le récif de corail qui entoure l'île à une distance variable pouvant atteindre un ou deux kilomètres. Le récif émerge souvent à marée basse et constitue ainsi une barrière efficace contre les mouvements du large d'où le peuplement en poisson du lagon par

priés par les chefs qui détiennent les droits sur les portions de lagon et doivent faire l'objet d'une répartition délicate¹. A part cela, les seuls produits énumérés par Morrison qui fassent l'objet d'échanges sont ceux qui sont fabriqués : étoffes d'écorce battue (*tapa*), nattes, huile de noix de coco. Ils mettent en relation des habitants du littoral avec ceux des vallées intérieures², des chefs avec leurs tenanciers qui sont les producteurs effectifs.

A ce propos, l'auteur est peu disert. On est frappé, en revanche, à la lecture du *Journal*, par l'importance des produits qui servent d'offrandes ou présents dans les rites familiaux ou religieux. La société polynésienne est divisée, hiérarchisée et formaliste. Ce phénomène a pour corollaire un riche développement du rituel et, partant, la place importante que tiennent les offrandes et présents. Résumons les différents clivages : entre les prêtres *tahua marae*, les devins guérisseurs *taura atua*, les chefs et la multitude ; entre les différentes catégories de chefs ; entre les personnes sacrées *raa* et les autres ; entre les hommes qui ont accès aux sanctuaires *marae* et les femmes qui n'y ont pas accès ; entre les ordres « supérieurs » et la « classe » inférieure des *manahune*. Entre ces différents termes, s'établissent des rapports de hiérarchisation (entre chefs, entre supérieurs et inférieurs) et de différenciation (prêtres/chefs, sacrés/non sacrés, hommes/femmes), qui se traduisent par des offrandes aux sanctuaires, des échanges de présents, de véritables prestations et des interdits. Les prémices des récoltes sont offertes aux divinités polynésiennes, puis aux prêtres, aux chefs et aux possesseurs de la terre. De nombreuses fêtes ont lieu dans les sanctuaires où les chefs,

des espèces spécifiques. Parfois le récif émerge de façon permanente en petits flots plantés de cocotiers qui s'égrènent en collier autour de l'île. Au débouché des vallées correspond souvent au niveau du récif une « passe » qui permet la communication permanente du lagon avec la pleine mer, permet aussi aux bateaux d'accéder au lagon et au rivage de l'île.

¹ Cf. P. OTTINO, 1965, *La pêche au grand filet à Tahiti*, Cahier ORSTOM, Sciences humaines, II, N° 2, Paris.

² Les Îles de la Société se caractérisent actuellement par l'absence d'habitants permanents dans les vallées intérieures. Des études archéologiques récentes notamment du *Bernice P. Bishop Museum* d'Honolulu (Hawaï) et de chercheurs français comme P. Vérin et J. Garanger ont fait apparaître des sites anciens d'habitations dans l'intérieur des îles. Par ailleurs, on sait que les missionnaires qui, jusqu'aux années 1840, eurent la haute main sur les affaires des principautés polynésiennes se sont efforcés de regrouper leurs fidèles autour de leurs points d'implantation sur le littoral.

les prêtres et les participants consomment intégralement la nourriture abondamment apportée. La vie des individus est marquée à divers propos de rites de purification appelés *amoa* au cours desquels sont offerts en abondance bananiers, cochons, poulets, poissons : pour la naissance, dans l'enfance, pour l'adoption d'un ami, pour le mariage. A ce propos, l'auteur note l'importance des fêtes affirmant des Polynésiens « qu'ils ne cherchent pas à économiser dans l'exécution de ces rites qui donnent généralement lieu à de grandes festivités »¹. Une cérémonie concerne les personnes sacrées *raa* d'un district avec la consommation d'abondantes nourritures et boissons, essentiellement le célèbre *'ava* (*Piper methysticum* Forster) et s'adresse aussi au voyageur *raa* qui vient à passer. D'autres cérémonies sur les sanctuaires sont occasionnées par l'investiture des chefs, la construction des pirogues de guerre, la conclusion de la paix entre deux partis en lutte, etc... Notons que les cérémonies sur les sanctuaires, qui donnaient lieu à des festivités, devaient être très nombreuses du fait de l'abondance de ces sanctuaires. Il y avait, écrit T. Henry dans *Tahiti aux temps anciens* ², trois sortes de *marae* familiaux, nationaux (qui devaient concerner un ou plusieurs districts ou une île), internationaux où venaient les gens de divers districts ou îles tel celui d'Opoa à Raiatea célèbre dans toute la Polynésie orientale.

Ainsi, les échanges s'inscrivaient dans le cadre de rapports hiérarchiques ou avaient leur raison d'être dans la prédominance du rituel dans la vie quotidienne. Ils correspondaient à une société où l'échange équivalait de produits à des fins matérielles (acquérir de la richesse pour jouir d'un statut plus élevé) n'existait pas. Ils postulaient une économie où la rareté n'existait pas, où il y avait abondance de biens consommables. Quelques traits nous persuadent de cet état de choses :

- l'hospitalité très large offerte aux voyageurs ;
- le comportement des troupes *arioi*, groupes nomades d'un district à un autre, d'une île à une autre en festivités perpétuelles ;
- l'institution du *rahui*, embargo mis sur la consommation des produits pour éviter que le rassemblement de trop de population

¹ *Journal*, p. 154.

² T. HENRY, 1961, *Tahiti aux temps anciens*, Publication de la Société des Océanistes, N° 1, Paris.

dans une aire limitée n'aboutisse à l'appauvrissement durable des ressources de cette aire, ce qui supposait : 1^o que de grands rassemblements de population pouvaient se produire en des lieux qui en supportaient seuls la subsistance; 2^o que les ressources étaient suffisamment abondantes pour que de tels rassemblements puissent y vivre.

* * *

Avec ses clivages et son formalisme, la vie sociale exigeait (et l'écologie permettait) la consommation de biens en grande quantité à l'occasion des nombreuses festivités qu'elle suscitait. Les Anciens Polynésiens — et ils ne diffèrent pas tellement des hommes actuels — avaient le sens de l'hospitalité, le goût des présents, aimaient donner, n'avaient pas de dédain pour la pauvreté, méprisaient la richesse et la cupidité. La guerre était à Tahiti une manifestation de prestige, non une entreprise d'accaparement de richesses. Dans la vie économique, les contraintes sociales et les valeurs auxquelles les gens étaient attachés devaient favoriser les manifestations de prestige sous-tendues par les compétitions des chefs et l'abondance des ressources. Les *Arioi* constituaient une troupe prestigieuse où la consommation de plaisir atteignait son plus haut point dans les Iles de la Société. Ce qu'il importera pour l'histoire économique, sociale et culturelle de la Polynésie, ce sera de montrer le passage de l'économie ostentatoire des Anciens Polynésiens aux formes actuelles telles que l'on peut les repérer aujourd'hui aux Iles de la Société.

ROBINEAU (Claude)

Econ -

économies et sociétés

Economie
Ethnologie
Sociologie

CAHIERS DE L' I. S. E. A.

Tome II - N° 4 - Avril 1968

12237, ex
B

Librairie Droz, Genève

12237, ex 1

12237